

## Buts et activités

### L'UORIF,

Représente les associations de la région 11, adhérentes auprès de l'Union Ornithologique de France, l'UOF) ;

Par l'intermédiaire de ses clubs, l'UORIF organise, suscite ou coordonne les manifestations ornithologiques telles que : Présentations diverses, bourses journées techniques, concours régional, etc...)



L'UORIF assure la diffusion de toutes les informations concernant la réglementation sur la détention et la protection des oiseaux, ainsi que celles concernant le respect des mesures sanitaires afférentes à notre activité.

Si nécessaire, l'UORIF aide les éleveurs à se mettre en conformité avec la réglementation.

Adhérer à un club de l'UORIF, c'est rencontrer des éleveurs "confirmés" qui seront toujours prêts à vous donner des conseils.

La pratique de l'élevage des oiseaux "exotiques", peut paraître anti-nature, mais elle permet d'éviter, voire à terme, de faire disparaître la capture et l'exportation de certains oiseaux.

La pratique de l'élevage permet sans nul doute, d'assurer la sauvegarde de certaines espèces en voie de disparition, et ainsi de permettre leur réintroduction en milieu naturel.



### UORIF

Siège social : 2, rue des Dahlias, 95500 Gonesse.

Président : Bernard GASSMANN

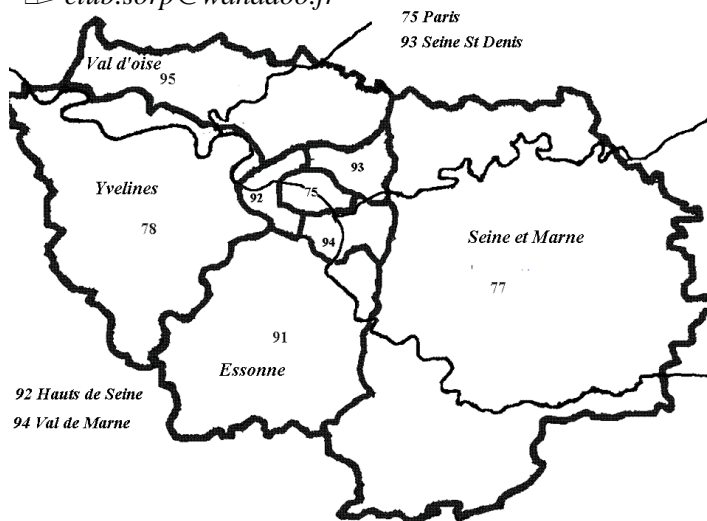
☎ 01 39 85 36 58 - Fax : 01 39 85 82 37

☎ 06 08 41 38 25 - ✉ afo.gassmann@orange.fr

Secrétariat : louis MALINVERNO

☎ 01 64 06 24 28 - Fax : 01 64 06 13 96

✉ club.sorp@wanadoo.fr



+ 1 club du MANS (72) / + 1 club de PONT sur YONNE (89)

L'UORIF, Région 11 de l'UOF :

Près de 500 éleveurs - Plus de 45 000 bagues /an

- 5 clubs généralistes :

ACSAC - AOSM - COL - OCY - SORP

- 1 club spécialisé canari : CCIF

- 1 club spécialisé canari de chant : MCP

\*\*\*\*\*

" Les oiseaux du Monde "

La revue de l'UOF

- Articles techniques sur l'élevage des oiseaux de cages et de volières.

- Informations sur la législation et la réglementation.

- Toutes les manifestations locales, nationales et mondiales.

Abonnement direct à l'UOF ou dans les clubs

UNION

Ornithologique

Régionale de

l'Île DE France

UOF - R11



U O R I F

Élevage des oiseaux  
de cages  
et De volières

Association Loi 1901

Les clubs de l'UORIF

France

Belgique

Pays Bas

Brésil

Italie

**C.O.M. : (Confédération Ornithologique Mondiale)**

**U.O.F.  
Union Ornithologique de France**

Président : M. Daniel HANS

Etc...

*L'U.O.F. est découpée en 13 « régions ornithologiques » regroupant plus de 200 clubs locaux.*

Région 8 - Nord  
**R.O.F.A.P.**

Région 13 - Sud-est  
**R.O.S.E.**

**Région 11 - Ile de France - U.O.R.I.F.**

Regroupant 7 clubs

Président : M. Bernard GASSMANN

☎ 01 39 85 36 58 - ☎ 06 08 41 38 25

✉ [afo.gassmann@orange.fr](mailto:afo.gassmann@orange.fr)

FAX : 01 39 85 82 37

**S.O.R.P.**

Société Ornithologique de la Région Parisienne

Président : Louis MALINVERNO

☎ (+ FAX) 01 64 06 24 28

✉ [club.sorp@wanadoo.fr](mailto:club.sorp@wanadoo.fr) 77500 CHELLES

**M.C.P.** Malinois Club de Paris

Président : Sadek SAADI

☎ 06 86 78 44 20

✉ [sadek.saadi@free.fr](mailto:sadek.saadi@free.fr) 93150 BLANC MESNIL

**C.O.L.** Cercle Ornithologique Lutécien

Président : Serge BRUN

☎ 06 98 30 27 83

✉ [sbrun53@hotmail.fr](mailto:sbrun53@hotmail.fr)

95170 - DEUIL LA BARRE

**C.C.I.F.** Canari Club de l'Ile de France

Président : Jean Claude RICHARD

☎ 06 12 17 80 34

✉ [j.c-richard@orange.fr](mailto:j.c-richard@orange.fr)

91180 - St.GERMAIN les ARPAJON

**O.C.Y.** Ornitho Club de l'Yonne

Président : Serge OURINOVITCH

☎ 03 86 67 17 79

✉ [ocy.pont@hotmail.fr](mailto:ocy.pont@hotmail.fr)

89140 - PONT SUR YONNE

**A.C.S.A.C.**

Asso.Culturelle et Sportive des Agents Communaux du MANS. Section Ornithologie

Président : Claude COLIN

☎ 02 43 82 18 79 - 72100 - LE MANS

✉ [claud.colin1@yahoo.fr](mailto:claud.colin1@yahoo.fr)

**A.O.S.M.**

Association Ornithologique de Seine et Marne

Président : Jean Claude CROIZE

☎ 01 64 39 66 77

✉ [aosm@free.fr](mailto:aosm@free.fr)

77190 - DAMMARIE les LYS

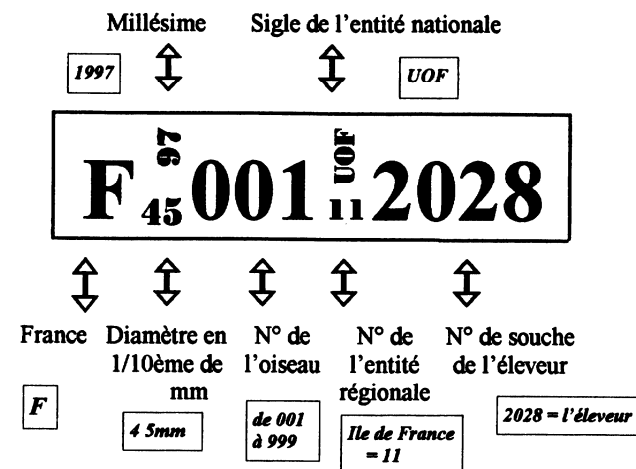
Baguer ses jeunes oiseaux

*Baguer ses jeunes oiseaux, c'est les authentifier par un numéro personnalisé, fournir la garantie qu'ils proviennent de son propre élevage et se mettre en conformité avec la réglementation.*

*Un oiseau non bagué est un oiseau anonyme dont rien ne justifie l'origine, la provenance et l'âge.*

*L'UORIF, par l'intermédiaire de l'UOF, délivre aux éleveurs par l'intermédiaire de ses clubs, des bagues agréées par l'administration française. En adhérant à un club de l'UORIF vous obtiendrez un numéro de souche (ou stam) personnalisé, qui sera gravé sur chacune de vos bagues.*

Déroulé d'une bague délivrée par l'UOF



*Adhérer à un club de l'UORIF c'est se tenir informé de la réglementation et des mesures administratives que les éleveurs doivent connaître ; comme par exemple le baguage des oiseaux ou les précautions et mesures de protection à prendre à l'encontre de la "grippe aviaire".*

*Sachez que la détention de certains oiseaux, dits "protégés", nécessite obligatoirement une autorisation particulière ou un "certificat de capacité." De lourdes peines peuvent être prises à l'encontre des éleveurs qui ne se seront pas en conformité avec la loi.*

